

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2020/041

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

Date de la Convocation

05.11.2020

Date d'Affichage

19.11.2020

Objet de la Délibération

Vote de crédits d'investissement.

L' an deux mille vingt, le douze novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA.

Absents : M. LOUBEAU.

Mme VITRICE procuration à Mme Degeilh,

Secrétaire : M. SUC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1621-1 et L 2121-29,

Considérant qu'il convient d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré et afin de procéder au règlement des factures, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser M. le Maire à mandater les dépenses d'investissement sur le budget principal de 2021 avant le vote du budget, dans la limite de 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, soit 323 210 € représentant 25% de 1 292 840 € (selon annexe jointe).

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M. le Maire,
Christophe Tountevich

